

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article3146>



2009-2010

Sept. 2009 - Lycée Hippolyte Fontaine à Dijon : Expérimentation, piège à ... *

- SNES académique de Dijon - Départements - Côte-d'Or - Echos des établissements de Côte-d'Or -



Date de mise en ligne : vendredi 11 septembre 2009

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

L'article 34 de la loi d'orientation pour l'école que F. Fillon, alors ministre de l'EN, a fait passer malgré les mobilisations des personnels et usagers, autorise des expérimentations qui peuvent déroger à certaines règles, si l'autorité académique d'une part, et le CA de l'établissement d'autre part, sont d'accord. Deux projets soumis en juin au CA du lycée Hippolyte Fontaine illustrent les dangers de cet article 34.

DADA, c'est la première expérimentation avec un Dispositif d'Aménagement de Découverte des Arts, c'est-à-dire une formation à l'école des Beaux-Arts chaque mardi après-midi pendant 24 semaines, débouchant sur une exposition finale et un certificat de suivi d'un an de formation à l'école des Beaux-Arts de Dijon. Pour rattraper les heures de ces demi-journées, chaque élève concerné aura les cours par courrier électronique ou photocopie et le professeur (s'il est volontaire pour ces heures supplémentaires) interviendra après pour voir ce qui n'a pas été compris. Le proviseur explique que ce ne sera pas une heure pour une heure mais peut-être une heure remplacée pour deux perdues et ajoute qu'en une heure par mois, on fait plus qu'en 8 heures avec 35 élèves, que ce n'est pas en ratant quelques heures d'histoire ou quelques heures d'anglais que l'on rate sa vie.

De plus le médiateur de réussite scolaire suivra ces élèves pendant les études dirigées ou dans les trous de l'emploi du temps.

Les 4 élus FSU ont argumenté contre ce projet, contre le pari qui est fait pour ces élèves : éventuelle remotivation ou difficultés accrues en perdant des heures. Ils ont appelé à voter contre, s'attirant les foudres du chef d'établissement : « *Ce projet est innovant et s'y opposer relève d'une attitude très conservatrice* ».

Appréciation flatteuse quand on voit ce qu'on fait passer au nom de l'innovation !

Résultat : 14 pour, 4 contre (la FSU) et une abstention.

SECONDE AUTREMENT est l'appellation de l'autre expérimentation.

Dans une classe de seconde générale, les élèves, évalués

"par compétences", auront la possibilité (à partir de début mai) de ne plus suivre une discipline s'ils y ont atteint les compétences correspondant à la classe envisagée en première ; ils pourront accentuer leurs efforts sur une autre discipline. Un élève demandant une première L pourra être dispensé de mathématiques ou SVT ou physique, si les compétences requises pour cette classe sont atteintes. Les promoteurs de l'affaire se vantent de diminuer ainsi, par exemple, le taux d'absentéisme chez ces élèves en physique en fin de seconde !

Les 4 élus FSU ont développé plusieurs arguments contre ce projet :

- La seconde générale et technologique est indifférenciée et doit le rester. Les contenus sont établis pour tous les élèves et ont dû être choisis pour construire un tout équilibré et formateur et non par utilitarisme pour tel ou tel enseignement ultérieur.
- Si un élève doit abandonner une discipline en première, il est encore plus important pour lui de voir tout le programme de seconde car il n'aura plus l'occasion d'aborder les parties non vues.
- Décider de l'orientation en fin de second trimestre nie l'importance du troisième trimestre et supprime pour les élèves et leurs parents la possibilité de changer les voeux.
- Éliminer l'absentéisme en supprimant l'obligation de présence n'est pas une solution.

Estimant que ce projet était dans la droite ligne de la loi Fillon sur l'école, qui n'a plus d'égale ambition pour tous les jeunes et prévoit pour la majorité des élèves un enseignement minimum (socle commun), la FSU a appelé à voter contre, s'attirant une nouvelle « flatterie » du Proviseur : « *Cette position nie la réalité, est dans l'utopie* », qui avoue que, personnellement, il aurait ouvert cette possibilité d'abandonner des enseignements dès février !...

Résultat : 11 pour, 4 contre (la FSU) et 4 abstentions.

Conclusion : Il y a encore beaucoup à faire pour montrer le but de ces "expérimentations" et la nécessité de ne pas les cautionner mais de s'y opposer. L'exemple du mauvais coup estival sur le

**travail du dimanche devrait faire réfléchir :
selon le cas, il ne concerne plus forcément
les seuls "volontaires" et peut être payé au
tarif ordinaire !**

Jean-Claude Cinquin et Véronique Martin,
alors élus FSU au CA d'Hippolyte Fontaine

Post-scriptum :

** compléter avec la mention appropriée*